

La Tribune

85 ANNIVERSAIRE

mercredi

SHERBROOKE
22 février 1995
86e ANNEE - No 2
0,50 (WEEKEND: 1,25\$) Plus taxes

PROBLEME D'ORDINATEUR?
Nous réparons tout incluant: Services
IBM & Compatibles
Macintosh • 4 hrs
centre de service
NOVAX 562-6097
01971

LES SPORTS C1

Les Faucons défaits par les Bisons



Les Penguins viennent à bout des Nordiques

Chez nous

Lac-Mégantic

Forte amélioration des résultats de Bestar



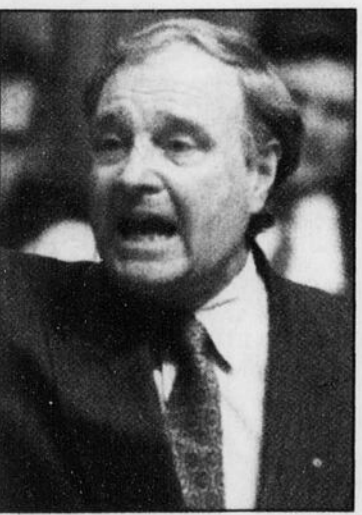
Victoriaville

Lactancia récupère les deux tiers du butin volé

CAHIER B

OTTAWA C8

Martin livrera son fameux budget lundi



MÉTÉO A2

(53e jour de l'année)

Ciel variable, max. -4
Lever du soleil: 6h39
Coucher du soleil: 17h24
Demain: faible neige
intermitt., max. près de 0

Des voleurs viennent troubler la vie paisible du Domaine La Sapinière à East Angus

Terreur chez les aînés

Martyne GENDREAU East Angus

La vie revient petit à petit à la normale au Domaine La Sapinière d'East Angus, où les personnes âgées ont vécu littéralement dans la terreur pendant plus de 36 heures à la suite des vols commis dans huit chambres du centre d'accueil.

Hier après-midi, les aînés ont accueilli avec soulagement la nouvelle de l'arrestation des deux malfaiteurs qui s'étaient rendus dans l'établissement pour commettre les vols, dimanche soir, à l'heure du souper. Depuis ce crime, plusieurs bénéficiaires sont craintifs. «J'ai même peur de sortir de ma chambre», lance en pleurs Rita Tardif, âgée de 82 ans.

Les deux jeunes, âgés dans la vingtaine, étaient bien connus au sein de l'établissement qui compte environ 70 bénéficiaires, ce qui a facilité leur travail. Ils ont fait main basse sur des sommes variant entre 10 et 850 \$ d'une chambre à l'autre. Ils ont fouillé dans les tiroirs et les vêtements des bénéficiaires, laissant souvent les chambres en désordre.

Malheureusement, les policiers d'East Angus, selon le directeur, Gaétan Poulin, n'ont retrouvé aucune somme d'argent, ni portefeuille ou autres documents volés au moment de l'arrestation des deux individus, bien connus des policiers. Les accusés comparaitront ce matin au palais de justice de Sherbrooke.

Émilien Gaudreau, âgé de 71 ans, est l'une des personnes qui ont été soulagées de leur argent. «Avant l'heure du souper, il (un des jeunes arrêtés) était venu me voir pour prendre de mes nouvelles. Ce n'est qu'en revenant à ma chambre après



Émilien Gaudreau et Rita Tardif (en mortaise) sont parmi les personnes âgées détroussées par les voleurs à leur chambre du Domaine La Sapinière d'East Angus, et ils sont restés dans la crainte.

le souper que les gens ont commencé à s'apercevoir que quelqu'un était venu (dans les chambres), affirme M. Gaudreau. J'ai alors vérifié dans mon portefeuille et j'ai vu que moi aussi, j'avais été volé». Un montant de dix dollars s'est ainsi volatilisé du maigre 140 \$ de revenu que reçoit chaque mois M. Gaudreau. «Le pire dans tout ça est qu'il avait toujours été gentil avec nous.»

Rita Tardif, elle, est toujours bouleversée par les derniers évé-

nements, et ce, même s'il elle est consciente que les malfaiteurs ont été arrêtés. «Je suis très nerveuse depuis qu'on s'est fait voler.»

C'est que les pensionnaires, se croyant évidemment chez eux, sortent de leur chambre pour se rendre à la salle à dîner sans même penser à verrouiller leur porte. «Lorsque je suis revenu à ma chambre, tout était à l'envers, je vous dis que ça surprend!»

L'un des malfaiteurs était aussi

une connaissance de Mme Tardif. «Il était venu me voir quatre fois ces derniers temps. Il était gentil avec moi. Il m'a même dit un jour qu'il m'aimait comme si j'étais sa maman», a-t-elle confiée en sanglots. «Ça fait neuf ans que je vis ici et c'est la première fois qu'un événement comme celui-là se produit.»

Le chef Poulin se réjouit des résultats de l'enquête menée par le policier François Grenier.

Une virulente prise de bec enflamme la Commission sur l'avenir du Québec

La présidente Lynn Charpentier fait couper les micros

Michel MORIN Orford

Une virulente prise de bec entre le commissaire et constitutionnaliste Pierre Patenaude et le juriste Marcel Guilbault, représentant un groupe de citoyens d'Austin, a marqué les audiences de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec, hier à Orford.

L'esclandre entre les deux hommes n'aura duré que quelques secondes mais il fut suffisamment enflammé pour inciter la présidente Lynn Charpentier à ordonner aux techniciens du son de fermer le micro des deux belligérants.

Pourtant, rien ne laissait entrevoir une telle escalade des propos. Me Marcel Guilbault, qui s'est présenté comme le porte-parole d'un groupe de citoyens d'Austin (avec

prononciation à l'anglaise), a livré un vibrant plaidoyer en faveur du fédéralisme.

À ses yeux et aux yeux de quelque 50 citoyens qu'il a dit représenter, le gouvernement péquiste de Jacques Parizeau vit dans le rêve le plus absolu en croyant que l'accession du Québec à sa souveraineté n'engendrera que peu de conséquences négatives.

Parlant d'une voix forte et donnant le résumé d'un mémoire volumineux, Me Guilbault a soutenu que le gouvernement péquiste était «vendeur d'une idée mais que l'acheteur, la population, n'était pas intéressée à acheter.» Selon lui, le cadre fédéral actuel aura permis au Québec de se développer pleinement. Des arrangements constitutionnels sont toujours possibles, selon lui, et le Québec aurait tout avantage à emprunter cette voie

pour obtenir plus de pouvoirs.

Le constitutionnaliste Pierre Patenaude a alors demandé à l'intervenant de faire la preuve de sa démonstration.

«Vous êtes juriste. Alors, pouvez-vous me nommer un seul amendement constitutionnel consenti au Québec depuis 1982? Un seul?»

Me Guilbault a tenté de se sous-

tenir que l'on a enlevé au Québec en 1982 sans obtenir son accord.»

Ne parvenant pas à rétablir l'ordre, la présidente Lynn Charpentier a alors scandé: «Coupe, coupe, coupe les micros.»

Rouge comme un coq, Me Guilbault a alors quitté la salle applaudi par des partisans, pendant que le vice-président André Langevin venait

Daniel Latouche préconise un véritable régime fédéral (A2)

traire à la question, mais le commissaire Pierre Patenaude est revenu à la charge en répétant avec force sa question.

«Le droit de veto du Québec», a rétorqué Me Guilbault.

«Quoi! s'est exclamé furieux Pierre Patenaude. Le droit de veto

calmer Pierre Patenaude.

Dans les couloirs, les citoyens d'Austin ont félicité leur porte-parole, ce qui a fait dire à quelques commissaires qu'ils étaient tous venus devant la Commission «pour faire un show.»

Le quotidien La Tribune célèbre ses 85 ans

Téléphoto, par Claude Poulin
Le quotidien La Tribune, qui dessert la grande région de l'Estrie ainsi que les régions de Drummondville, des Bois-Francs et de L'Amiante, a célébré hier ses 85 ans d'existence. Dans l'ordre habituel, le président des Journaux Trans-Canada et président et éditeur de La Presse, Roger D.-Landry, s'est joint au maire de Sherbrooke, Jean Perrault, et au président et éditeur de La Tribune, Raymond Tardif, pour souligner la vitalité de la région et de son quotidien régional, dans le cadre d'un dîner regroupant tous les employés au Delta de Sherbrooke.

VOIR PAGES A3, B4, B5 ET B7



Jubenville goûte à la sauce de Proulx

Steve BERGERON Sherbrooke

Le conseiller sherbrookoïse Jacques Jubinville a goûté hier à la sauce Gilles Proulx.

Ne faisant ni une ni deux, le coloré animateur de Radio-Média a rétorqué en ondes aux propos du conseiller municipal en lui téléphonant en direct, lors de son émission Le Journal du midi, et n'a pas été avare de mots crus.

Lors de la séance du conseil municipal de Sherbrooke de lundi, le conseiller Jubinville a déploré la disparition de l'émission Sherbrooke-midi des ondes de CHLT 630, animée par Luc Larochelle. Cette dernière est remplacée, depuis le 6 février, par Le Journal du midi, animée par Gilles Proulx et diffusée à partir de Montréal.

Le conseiller du district du Carrefour avait dit que l'Estrie méritait mieux, qu'il s'agissait d'un affront à la population, et qu'il était difficile de distinguer la démagogie de la démocratie dans les propos de Gilles Proulx.

Des couteaux en rase-mottes

Usant de sa langue bien aiguisée, Gilles Proulx a précédé son entrevue avec Jacques Jubinville de commentaires peu élogieux à l'endroit des conseillers municipaux, se demandant bien ce que sont leurs fonctions autres que de dormir.

Malgré les attaques répétées de son interlocuteur, le conseiller Jubinville a gardé un calme exemplaire, insistant surtout sur le fait qu'il trouvait regrettable que CHLT ait abandonné une production locale.

«Une perte»

«Votre style d'animation qui provoque et ridiculise me choque», a-t-il ajouté. «Votre émission, même s'il y a d'autres volets d'information, constitue une perte pour la région et, personnellement, ne répond pas à mes attentes.»

— Qu'on me débranche alors, ça ne me dérange pas pantoute!

Le fougueux animateur a accroché au passage l'information régionale, la qualifiant de «nouvelles de bris de feux de circulation». Il a poursuivi en disant, cotés d'écoute à l'appui, ne pas avoir de leçon de communication à recevoir.

«À mon avis votre style aura plutôt contribué à la mort du AM» fut sa réponse.

L'entretien s'est terminé avec un Gilles Proulx conseillant à Jacques Jubinville d'écouter le FM, et lançant que ses deux élections par acclamation étaient dues à l'ignorance et à l'analphabétisme des électeurs. Jacques Jubinville a décliné cette attaque en arguant du haut taux d'implication des Sherbrookoïses.

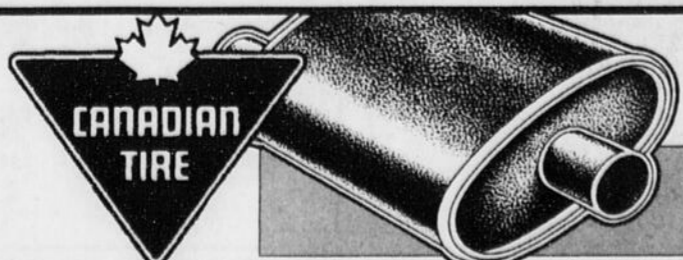
Les deux protagonistes ont quand même convenu que le problème était, à la base, l'existence d'une seule station AM en Estrie et l'absence de concurrence en matière d'émission d'information. Lors d'une entrevue accordée à La Tribune par la suite, Gilles Proulx a reconnu que Jacques Jubinville s'était très bien défendu.

La prédiction du conseiller Serge Cardin s'est donc réalisée. Ce dernier avait lancé en blague à Jacques Jubinville, lors du conseil de lundi: «Si vous ne l'écoutez plus (l'émission), vous allez la faire maintenant.»

Gilles Proulx a quand même souhaité un bon 85e anniversaire à La Tribune: «Je vous souhaite un autre 85 ans... si jamais il y a encore des francophones au Québec dans 85 ans.»

Proulx l'admire (A3)

SHERBROOKE
1850, RUE KING OUEST
566-0303
FLEURIMONT
1645, RUE KING EST
566-5991
COATICOOK
85, RUE WELLINGTON
849-6321



VÉRIFICATION GRATUITE
DU SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT

Du travail de qualité au meilleur prix... C'EST GARANTI!

• Pièces de qualité
• Techniciens qualifiés
• Garanties à l'échelle du pays

26 ESPACES DE TRAVAIL À VOTRE SERVICE

01924

COMMISSION DE L'ESTRIE SUR L'AVENIR DU QUÉBEC À ORFORD

Les Québécois veulent «un nouveau partage»

— Daniel Latouche, ancien conseiller de René Lévesque

Votre soirée de télé

Vous voulez préparer votre soirée de télévision? La Tribune vous offre en un coup d'oeil le tableau des émissions et vous en suggère quelques-unes.

À lire en page B-7

EMPLOIS DU JOUR

Agent/e communication
Code prof: 5124 # 2940133
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, débutant le 27 février, durée 29 semaines, temporaire temps plein
Exigences: art. 25 être prestataire assurance-chômage, DEC ou BAC en communication, relations publiques ou connexe, avoir entretenu, facilité en communication, c.v. requis

Secrétaire juridique
Code prof: 1241 # 2942606
Lieu: Sherbrooke
Salaire: à discuter selon expérience, 4 mois, plein temps 35 heures/semaine, remplacement
Exigences: expérience obligatoire comme secrétaire juridique, connaître domaine légal, connaître et maîtriser Word Perfect 5.1

Secrétaire-réceptionniste
Code prof: 1241 # 2942666
Lieu: Windsor
Salaire: à discuter selon expérience, permanent plein temps, 40 heures/semaine, lundi au vendredi
Exigences: parfaitement bilingue 5/5 (parlé et écrit) obligatoire, connaître et maîtriser Word Perfect 5.1, expérience comme secrétaire, dynamique, disponible pour travailler à Windsor
Fonctions: travail de secrétaire-réceptionniste, recevoir et acheminer les appels (transige avec l'Ontario), traitement de texte.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Michel MORIN Orford

Un véritable régime fédéral canadien, qui implique le regroupement d'États souverains, servirait fort bien les aspirations et attentes des Québécois et Québécoises.

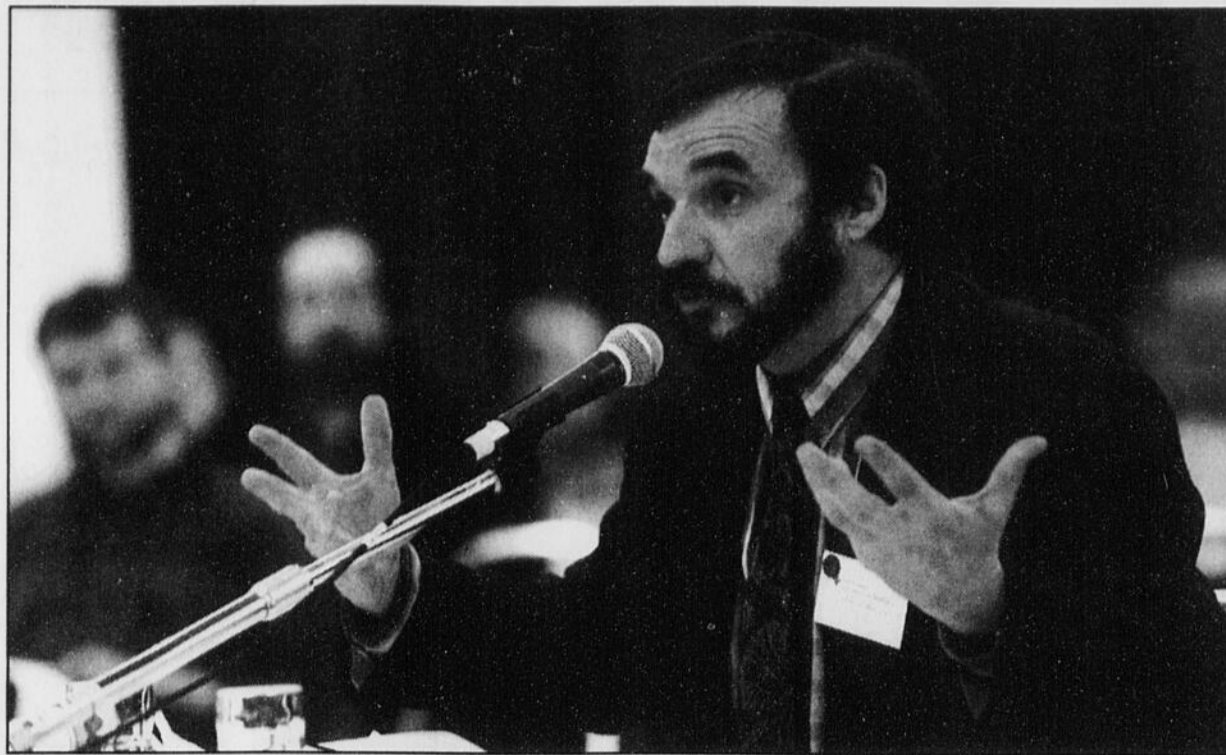
C'est la conclusion à laquelle est parvenu Daniel Latouche, journaliste et professeur titulaire à l'Institut national de la recherche scientifique.

Hier, à Orford, l'ancien conseiller de René Lévesque a soutenu devant la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec qu'il n'était pas convaincu qu'un référendum comme celui actuellement envisagé par le gouvernement péquiste était la meilleure façon de faire progresser les choses.

«Nous semblons avoir adopté la solution d'avancer à tâtons, en éliminant progressivement des options que l'on s'évertue à définir de façon apparemment inacceptable pour une majorité de nos concitoyens. Bref, à l'heure actuelle, nous sommes devenus des spécialistes du NON.»

Disant qu'il aimait bien ce pays qu'est le Canada, Daniel Latouche a toutefois soutenu qu'il est impensable de croire que le reste du Canada puisse mettre en branle un processus de négociation constitutionnelle qui sache satisfaire le Québec.

«Nous avons tout de même une assez bonne idée de ce que les Québécois voudraient comme résultat: un nouveau partenariat avec le Canada, un partenariat qui accorde une plus grande maîtrise de leurs décisions concernant leurs impôts, leurs lois et leurs traités. Ils savent que la souveraineté est non seulement possible mais qu'elle est nécessaire, de commenter M. Latouche. Mais nous savons aussi que les Québécois ne sont pas convaincus du caractère indispensable de se donner un statut de souveraineté qui correspondrait en fait à une définition dépassée du rôle de l'État-nation.»



Daniel Latouche a soutenu devant la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec que les Québécois semblent davantage favorables à un nouveau partenariat avec le Canada, qu'au concept de souveraineté envisagé par le gouvernement Parizeau.

Téléphoto, Claude Croisetière

Deux Canada
Daniel Latouche envisage même la possibilité de créer deux Canada ou deux pays de culture et de civilisation canadienne.

«Le Canada que l'on connaît, ce

Windsor promet ce soir une commission plus sécuritaire

Sherbrooke

Ébranlés par le triste incident qui avait marqué l'ouverture de leurs travaux, le 8 mars, à Windsor, les organisateurs de la Commission estrienne sur l'avenir du Québec n'ont rien ménagé pour assurer la sécurité de ceux qui participeront à la reprise du forum, ce soir.

«Ce sera la commission la plus sécuritaire de l'Estrie!», promet le président de l'association péquiste de Johnson, Pierre Leblond.

De fait, des techniciens ambulances et un véhicule des Ambulances de l'Estrie seront sur place, au Centre régional Le Bel Age, de

même que deux secouristes bénévoles de l'Ambulance Saint-Jean, sous la direction de Lise Maurice. Le directeur de la Sûreté municipale de Windsor, Denis Saint-Onge, sera aussi sur un pied d'alerte.

Environ 200 personnes s'étaient présentées au forum du 8 mars, mais le décès tragique d'un sexagénaire qui était parmi les premiers à prendre la parole devant les commissaires a forcé la remise des travaux.

Les organisateurs s'attendent à ce qu'autant de personnes se présentent ce soir, à 19 h 30, à la salle du 6, 6e avenue. Notons que la Commission se déplace demain au Club de golf d'Acton Vale.

Lynn Charpentier ne regrette rien

Journée d'audiences à Sherbrooke Le mercredi 22 février

Orford (MM)

09h20	Mme France Croteau
09h40	M. Jean-Jacques Lafontaine
10h00	Groupe d'étudiants Université de Sherbrooke M. Frédéric Paré
10h30	Groupe d'étudiants sciences politiques de l'Université de Sherbrooke M. Martin Dalpé
11h00	M. Denis Lessard
11h20	M. Guy Laperrière
11h40	M. Jean-Bernard Gagné
13h00	Revue L'Essai-Majesté M. Éric Dufresne
13h30	Chambre de commerce, région sherbrookoise M. Luc Boudrias
14h00	M. Robert Gagné
14h20	M. Thomas Somcynsky
14h40	M. Jean-Claude Vézina
15h00	Comité organisateur Festival des Harmonies M. Bruno Bisson
15h30	M. Nicolas Proulx
15h50	M. Aurèle Brûlé
16h10	Exécutif régional du PQ de l'Estrie Mme Céline Dostie
16h40	Groupe Action-Education M. Claude Fargues

Forum populaire à 19h30 à Windsor

Les anglophones majoritaires dans le Canada, mais minoritaires au Québec. Les francophones majoritaires au Québec mais minoritaires au Canada. Les premiers accepteraient-ils de devenir une minorité dans un nouveau pays? Les seconds sont-ils conscients qu'en créant un nouveau pays, le Québec, ils font ainsi perdre le statut de majorité canadienne à l'autre groupe?

Cette réflexion a été portée il y a quelques jours devant les membres de la Commission de l'Estrie sur l'avenir du Québec. Depuis, Lynn Charpentier, la présidente, y fait constamment référence.

«Au fond, dit-elle au cours d'un entretien, les positions sont tellement aux antipodes qu'on peut se demander si elles sont réconciliables. Je ne sais pas. Mais je m'interroge sérieusement.»

En acceptant cette fonction de présidente, Mme Charpentier faisait la sourde oreille aux nombreux appels venant de fédéralistes qui recommandaient le boycott de ces commissions itinérantes.

Avec encore trois journées d'audiences, Mme Charpentier ne regrette pas sa décision. Même si à certains moments, elle a durement

recu les commentaires de certains fédéralistes.

«On m'a souvent demandé pourquoi j'avais accepté de me joindre à cette commission, que certains intervenants ont qualifiée de bouffonerie. Ça fait mal d'entendre de telles choses, admet Mme Charpentier. Compte tenu de la grande participation et de la diversité incroyable des interventions, je ne suis pas d'accord avec ce qualificatif. Au contraire. Je dois dire que la démocratie se porte très bien en Estrie.»

Autre élément à ne pas négliger: l'existence d'une troisième formation politique «qui représente une option qui regroupe plusieurs personnes».

«Dès lors qu'on parle d'un nouveau partage avec le Canada, d'une nouvelle union économique (programme constitutionnel du PADQ), on commence véritablement à discuter et à envisager des virgules», de déclarer Daniel Latouche.

recu les commentaires de certains fédéralistes.

«Et puis?», de demander Lynn Charpentier à cet intervenant. «Je dois dire que la Commission permet à tout le monde de s'exprimer», devait-il répondre.

«Ça fait plaisir d'entendre cette réaction. En ce qui me concerne et pour tous mes commissaires, ce genre de réponse fait plaisir, ajoute Mme Charpentier. Ça démontre que nous avons été utiles.»

«Ça fait plaisir d'entendre cette réaction. En ce qui me concerne et pour tous mes commissaires, ce genre de réponse fait plaisir, ajoute Mme Charpentier. Ça démontre que nous avons été utiles.»

911: Sherbrooke aura besoin de l'aide de Magog

Pierre-Yvon BÉGIN Sherbrooke

L'entrée en service d'une centrale d'urgence 911 à Magog pourrait jouer un rôle essentiel dans l'établissement d'un service fiable et efficace à Sherbrooke.

Tel est l'avis exprimé hier par le président du Comité Info 911, Luc Baillargeon, à l'occasion de l'inauguration d'un service 911 à Lachenaie en banlieue de Montréal.

Tout comme le directeur de police de Rock Forest, Constant Robidas, Jacques Gagnon et Germain Gauthier, directeur de Métro-Police, et Adrien Mercier pour Magog, Luc

Baillargeon était l'invité de Richard Tremblay, ancien directeur de Métro-Police, qui a la responsabilité du 911 à Lachenaie.

«On a vu à Lachenaie, d'affirmer Luc Baillargeon, deux municipalités qui ont mis de l'eau dans leur vin pour s'associer dans un partenariat profitable. Si Sherbrooke veut se doter d'un service 911 de qualité, elle doit viser la redondance, c'est-à-dire la possibilité de pouvoir compter sur une centrale de dépannage en cas de cataclysme. Magog pourrait jouer ce rôle et vice-versa.»

Luc Baillargeon estime toujours que Sherbrooke doit assumer son rôle de leader dans le dossier. Il compte aussi sur les qualités de rassembleur du nouveau maire Jean

Perrault pour établir la concertation régionale nécessaire au projet.

Le président du Comité Info 911 pense que les 90 prochains jours sont cruciaux, non pas qu'il soit question de battre la montre de façon à établir le premier service 911 en région à Sherbrooke. Sherbrooke doit viser la concertation régionale à défaut de compromettre la qualité de son propre service 911.

«L'effort de réflexion, dit-il, des élus et de la direction régionale doit porter sur la desserte en terme de rayonnement régional. Le reste, c'est de la petite bière. Sans concertation,

il va s'élever des silos de sorte que dans quelques années on aura encore un côté d'une rue qui aura le service pendant que l'autre en sera privé.»

Luc Baillargeon demeure convaincu que la municipalité d'Ascot n'a pas tenté de faire un pied-de-nez à Sherbrooke en concluant une entente de service avec Bell Québec.

Il croit que la municipalité d'Ascot ne cherchait que l'occasion de passer à l'action de façon à obtenir le 911. Il est persuadé qu'Ascot et Sherbrooke peuvent toujours réussir à s'entendre.

LA QUOTIDIENNE 992-2346

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Téléphones: Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Réduction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camélot: \$3.43
Taux de vente du Québec: \$3.72
Coût à l'abonné: \$3.65

ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 1539

RÉSULTATS

Tirage du 95-02-21

6	8	10	13	19
20	21	23	24	30
35	38	40	43	45
47	56	60	66	67

Prochain tirage: 95-02-22
T.V.A. le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

O.B.P.E. LOGE 67
TÉL.: 569-1600
240, rue Montréal Sherbrooke (Québec)

LOGE DES ÉLANS

MERCREDI 22 FÉVRIER 1995
SOUPER DU MOIS
Membres et invités.

Samedi 18 mars 95
Dégustation - Bière et Fromage
Contribution: 5\$

RÉSERVATIONS: 569-1600

LE SAMEDI C'EST GRATUIT!

Petites annonces La Tribune

SPÉCIAL DE FÉVRIER
Placez une petite annonce 3 jours en semaine et nous la repétons GRATUITEMENT le samedi!

Vous rejoignez ainsi plus de 100 000 personnes. Pour tout vendre il vous faut La Tribune!

564-0999
1 800 567-6955

BUREAU OUVERT: Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Lignes téléphoniques: Lundi au jeudi jusqu'à 19 h 30
Vendredi jusqu'à 16 h 30

DE L'ESTRIER

Cette offre est en vigueur du 30 janvier au 4 mars 1995 (dernières publications). L'adresse des particuliers et ne peut être combinée à aucune autre promotion. La facture d'expédition ou montant déterminé même s'il y a annulation après une ou plusieurs publications.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Aujourd'hui	Ce soir	Jeudi	Vendredi	Samedi
CIEL VARIABLE	NUAGEUX	QUELQUES FLOCONS	QUELQUES FLOCONS	ENSOLEILLÉ
max - 4	min - 11	max 0	- 14/ - 3	- 18/ - 5

Dans le monde

Aujourd'hui

Min.	Max.		
Acapulco	24 34	Mexico	07 28
Barbades	25 29	Miami	14 28
Daytona	10 19	Nassau	20 28
La Havane	19 28	Orlando	12 26
Honolulu	21 29	Palm Springs	16 31
Kingston	24 32	Reno	01 21
Las Vegas	11 25	San Juan	23 28
Los Angeles	15 31	Tampa	16 26

INDEX

Arts:	C-6	Éditorial:	A-6
Bandes dessinées:	B-6	Horoscope:	B-6
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-6
Décès:	D-7	Petites annonces:	D-3
Économie:	D-1	Sports:	C-1

Actualité en bref

Trois vitrines sont brisées

Sherbrooke (YR) - Trois vitrines ont été brisées dans la nuit de lundi à hier à Sherbrooke et les enquêteurs de la Sûreté municipale concluent que ces trois méfaits sont probablement l'oeuvre du ou des mêmes plaisantins.

Des projectiles, provenant possiblement d'armes à feu, ont atteint les vitrines de trois commerces de Sherbrooke. Au restaurant Marie-Antoinette, situé au 3333 rue King ouest, une serveuse a entendu un bruit inhabituel et elle a constaté que la vitrine avait été perforée par un projectile. L'incident s'est produit vers 3h39 hier matin. Un fragment de plomb retrouvé sur place laisse croire que le projectile a été tiré par une arme à feu.

Au cours de la même nuit, le commerce Fruit Léger, situé au 25 rue Léger, à Sherbrooke, a subi le même sort. Puis, c'est le cas d'un autre établissement commercial, situé au 4505, boulevard Industriel.

La Sûreté municipale invite quiconque pouvant fournir des informations sur ces trois incidents à communiquer avec le quartier général.

Le sud du Québec bien au chaud

Sherbrooke (YR) - M. André Charpentier, du bureau de Sherbrooke d'Environnement Canada, a précisé hier que tout le sud du Québec est favorisé par les températures au-dessus de la normale, qui ont été enregistrées au cours des derniers jours, à Sherbrooke et partout en Estrie.

M. Charpentier a ajouté que les températures de février, cette année, ne peuvent se comparer avec celles de février 1994, alors que la moyenne pour l'ensemble du mois, se situait à deux degrés plus froid que la normale établie par les statistiques pour février. La normale pour février est de -4 degrés Celsius le jour et de -17 degrés la nuit.

Lundi, le mercure affichait un généreux 7,1 degrés, mais il ne s'agissait pas d'un record, puisque les statistiques pour le 20 février comportent un 13,4 degrés. Environnement Canada indique que le record absolu pour février est de 14,1 degrés Celsius. Hier, le thermomètre montrait un 2 degrés au dessus de zéro.

Selon les prévisions d'Environnement Canada pour la région de Sherbrooke, la température devrait chuter aujourd'hui à un maximum de -4 degrés en journée, ce qui se situe dans la normale pour la période de l'année.

Abus sexuels sur une fillette

Sherbrooke (JL) - Un Montréalais de 43 ans a reconnu dès sa comparution hier s'être adonné à des abus sexuels envers une fillette de six à sept ans dans la région de Danville en 1990-91.

Le juge Michel Côté de la Cour du Québec lui a alors recommandé de consulter un avocat à cause de la gravité de ces accusations consistant en des contacts et de l'incitation à des contacts sexuels.

«Sachant ma faiblesse, je ne dois pas être avec un enfant», a mentionné le prévenu.

L'inculpé a néanmoins pris des informations auprès de l'avocat Claude Robitaille pendant une suspension.

Me Robitaille a obtenu un ajournement afin de préparer ses représentations sur sentence dans cette cause.

Selon la police, ces abus ont été commis en deux épisodes dans une famille où l'inculpé se trouvait alors en visite.

Thérapie accordée

Sherbrooke (JL) - Ronald Péloquin, 38 ans, a obtenu l'autorisation de suivre une thérapie fermée à la Maison Maria en attendant d'être jugé sur une accusation de braquage d'un fusil chargé sur le policier Paulin Aubé lors d'une opération dans la rue Woodward, le 9 février.

Son avocat Jean-Marc Bénard avait soumis cette alternative d'encadrement pour l'accusé hier au juge Michel Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke.

Le Bénard avait demandé à un intervenant de la Maison Maria de rencontrer son client pendant son évaluation au Centre hospitalier Hôtel-Dieu.

Le juge Pierre Gagné en est alors arrivé à la conclusion que Péloquin était apte à être jugé.

Le tribunal a toutefois interdit à l'accusé de consommer de la drogue ou de l'alcool et de porter une arme.

La police avait trouvé Péloquin endormi sur un fauteuil avec l'arme chargée à ses pieds et deux cartouches à proximité.

Elle était intervenue sur la rue Woodward à la suite d'une information provenant du Carrefour intervention suicide.

Règlement leur interdisant de demeurer à l'extérieur de la ville

Les policiers gagnent contre Rock Forest

François GOUGEON Rock Forest

La Fraternité des policiers de Rock Forest a obtenu gain de cause contre la Ville dans sa contestation, devant un arbitre du travail, du règlement municipal sur le lieu de résidence; une décision qui sera cependant portée en appel devant la Cour supérieure.

Selon la sentence rendue par l'arbitre François G. Fortier, la Ville de Rock Forest peut adopter un ré-

glement sur le lieu de résidence de ses policiers (en vertu même de la Loi de police), mais cela doit d'abord tenir compte de critères reliés à la sécurité publique et non de «critères plus ou moins capricieux, comme le sentiment d'appartenance ou les retombées économiques».

Le règlement municipal en question, adopté en 1992 et ne prévalant que pour les policiers, stipule l'obligation de s'établir à Rock Forest comme condition d'embauche des nouveaux membres du corps policier. Dans le cas des policiers déjà à l'emploi de la Ville au moment de

l'adoption du règlement, ils étaient tenus de maintenir leur résidence sur le territoire de Rock Forest. Et pour les policiers qui demeuraient à l'extérieur de la Ville, ceux-ci ne pouvaient déménager ailleurs qu'à Rock Forest. Le tout, comme condition de maintien de l'emploi.

En fonction des témoignages entendus, l'arbitre en arrive à la conclusion que, contrairement à l'esprit de la Loi de police, ce n'est aucunement pour des raisons de sécurité publique que la Ville a adopté son règlement; mais bien davantage pour des considérations reliées à

l'appartenance à la communauté et à la perception de taxes municipales. «Le directeur de la Sûreté municipale (Constant Robidas) a reconnu que l'endroit où résidaient les policiers actuellement, jusqu'à 20 kilomètres du poste de police, n'entraînait aucunement l'efficacité du service (le temps pour les policiers de se rendre au poste de police) et ne causait aucun problème», écrit notamment l'arbitre dans sa sentence, qui juge déraisonnable le règlement de Rock Forest.

Pendant que le président de la Fraternité des policiers de Rock Fo-

rest, Claude Monfette, qui habite lui-même à l'extérieur des limites de la Ville, s'est déclaré vivement satisfait de cette décision de l'arbitre qui «reconnait les droits acquis» de ses membres, le directeur général, Richard Fabi, qui réside lui aussi en dehors de Rock Forest, n'a guère émis d'autres commentaires sinon que d'annoncer que le jugement sera porté en appel. On prévoit inscrire la cause sous peu pour une demande de révision judiciaire à la Cour supérieure du district de Saint-François.

Ascot sert une autre rebuffade à Sherbrooke

Le maire Robert Pouliot brise le lien de solidarité en dévoilant son programme d'incitatif à la construction neuve

Ascot (FG)

Après le service téléphonique d'urgence 9-1-1, la municipalité d'Ascot récidive avec une autre brèche en matière de solidarité régionale, cette fois en réactivant son programme d'incitatif à la construction neuve qui prévoit de généreux crédits de taxes.

«Nous, on décide de foncer et d'aller de l'avant, que ça plaise ou non au préfet de la MRC ou aux maires des autres municipalités de la région sherbrookoise. On pense d'abord au meilleur intérêt de nos contribuables», a réagi le maire Robert Pouliot, à l'issue d'une confé-

rence de presse donnant les grandes lignes du programme.

Le maire Pouliot faisait alors référence à la résolution de juin 1992 de la MRC de Sherbrooke, qu'il a d'ailleurs appuyée et qui recommandait aux municipalités membres de cet organisme de ne pas adopter de programme d'incitatif à la construction pour ne pas créer une compétition inutile. Depuis, et outre Ascot, Waterville a dérogé à ce voeu.

Robert Pouliot n'y voit rien de répréhensible et fait valoir que le programme de crédit de taxes foncières (100 pour cent les deux premières années et 50 pour cent la troisième) compense pour «les avantages des autres municipalités, comme l'impact fiscal du CHUS à



Robert Pouliot

Fleurimont, le développement naturel qui profite à Saint-Élie, les remises de taxes aux industries à Sherbrooke et ainsi de suite». «Ce qu'on demande à la MRC et aux autres municipalités c'est de respecter notre décision», rajoute M. Pouliot pendant que son conseiller Roger Labbé ne se montre guère impressionné par le voeu de la MRC. «Est-ce que la MRC nous a considérés lors de l'annexion des rangs 1, 2 et 3 (à Eaton)? La solidarité, ça ne va pas juste d'un bord», a noté M. Labbé.

Pour sa part, et comme il a déjà eu l'occasion de le manifester l'an passé, le préfet Richard Gingras, joint après la conférence de presse, a déploré cette attitude d'Ascot.

«C'est leur choix de ne pas respecter un voeu que son maire (Robert Pouliot) a lui-même appuyé. Mais je ne suis pas sûr que ça verra vraiment sa municipalité: le consommateur n'est pas réellement gagnant car les prix sont augmentés en conséquence des crédits accordés. Et puis, c'est inéquitable pour les autres contribuables, qui n'ont pas eu les mêmes avantages», a dit M. Gingras.

Signalons par ailleurs que le programme intitulé «J'ai le coup de coeur pour Ascot» prévoit d'autres avantages que des crédits de taxes foncières: la participation des caisses populaires Saint-Joseph et de Lennoxville se traduit par une subvention de 1000 \$ sur deux ans, de même que la contribution de plusieurs autres partenaires.

«Le rêve, c'est maintenant de célébrer le centenaire de La Tribune» - Roger D. Landry

Michel RONDEAU Sherbrooke

«La richesse de l'écrit, c'est qu'il est toujours là. C'est l'information qu'on peut porter sous son bras.»

Roger D. Landry rendait hommage hier midi à toute l'équipe du journal La Tribune de Sherbrooke, qui, réunie à l'Hôtel Delta, de Sherbrooke, célébrait son 85e anniversaire.

Qualifiant La Tribune d'instrument d'amélioration, d'information et de communication pour toute sa région, M. Landry faisait remarquer en entrevue l'importance de sa permanence et de sa présence constante. «Plus que la radio ou la télévision, le journal est un produit que l'on peut palper. C'est comme la paire de chaussettes qu'on retrouve le soir en rentrant à la maison, que l'on retrouve aussi au matin, en se levant.»

Aux yeux de Roger D. Landry, la pérennité de La Tribune est acquise. «On ne peut remettre en question la nécessité de sa présence après 85 ans d'existence. Si cela avait dû être fait, il y a longtemps que ce se serait fait. Pour nous, aux Journaux Trans-Canada, le rêve, c'est maintenant de célébrer le centenaire de La Tribune.»



Roger D. Landry a rendu hommage hier midi à toute l'équipe du journal La Tribune réunie à l'Hôtel Delta pour marquer le 85e anniversaire du quotidien sherbrookoise.

M. Landry n'oublie pas que, derrière le produit, il y a ses artisans. «Je tiens à souligner l'importance de ceux et celles qui ont fait de ce journal ce qu'il est, de ceux et celles qui encore aujourd'hui mettent l'épaulé à la roue pour en assurer la

pérennité. On oublie parfois que ce sont l'effort, l'énergie, les combats, les questionnements qui ont été à la source de ce produit. Ce que l'on publie un jour est le résultat des efforts de la veille.»

Il conclut en rendant hommage à

la direction et à toute l'équipe, «cadres, hors-cadres et syndiqués», spécifie-t-il, qui oeuvrent au quotidien. «Et longue vie à La Tribune!».

Autres textes et photos en B4, B5 et B7



Téléphoto par Claude Croisette

Choquette réapparait

De retour à Sherbrooke pour un soir seulement, le magicien Alain Choquette y est allé hier d'une «seconde» Première apparition à la salle Maurice O'Bready après une série d'une quarantaine de représentations à Atlantic City.

Sans fuir la controverse, Gilles Proulx avoue son admiration pour Jubinville

Steve BERGERON Sherbrooke

Des controverses soulevées par son émission, Gilles Proulx en a l'habitude.

«Chaque fois que mon émission pénètre une première fois dans une région, des gens se lèvent. Je dis qu'on n'a qu'à me débrancher. Mais le lendemain, la station locale est envahie par les appels des auditeurs qui veulent que l'émission reste.»

Ce qu'a confirmé le principal intéressé dans cette histoire, le directeur de la programmation de CHLT 630, Alain Campagna. «Il y a eu des téléphones qui appuyaient M. Jubinville, mais aussi qui nous demandaient de garder l'émission sur nos ondes.»

Alain Campagna a rappelé les raisons motivant sa nouvelle grille-horaire. «Avec Sherbrooke-midi, je

mobilisais deux bons journalistes, mais en même temps, je perdais de la mobilité et affaiblissais ma salle d'information. Mais il y avait aussi une demande pour l'émission de Gilles Proulx en Estrie. Et je ne m'attendais pas à faire l'unanimité non plus.»

Dans ce coin du ring...

Joint hier par La Tribune, Gilles Proulx a refait acte de foi en son style d'animation, à la Good Morning Vietnam. «Les gens n'ont plus les moyens de se défendre. J'ai réussi à faire bouger des choses et des gens se sont servis de mon nom pour des règlements.»

«Même si les arguments de M. Jubinville étaient valables, il ne connaît pas les enjeux du marché, où le style "Radio-Canada", plate, inodore et incolore, n'a pas sa place», a-t-il poursuivi.

Quant au fait que l'information

du Journal du midi soit principalement issue de la région montréalaise, Gilles Proulx admet qu'il n'y peut rien. «Même si je suis pour la décentralisation, le centre d'explosion des nouvelles va toujours rester Montréal. Mais emmenez-moi des nouvelles de l'Estrie. Je les prends n'importe quand!»

Pour ce qui est de son allusion à l'information régionale, qu'il qualifiait de «nouvelles de bris de feux de circulation», l'animateur a simplement dit qu'il s'agissait d'une «image».

Et dans l'autre coin...

«J'ai été agréablement surpris», disait hier le conseiller Jubinville de son vigoureux échange avec Gilles Proulx. Ne faisant pas de cas des virulentes attaques à son endroit, le conseiller a dit avoir toujours senti le respect de son opinion par son interlocuteur.

M. Jubinville dit avoir reçu l'assentiment de plusieurs confrères lui confiant qu'il avait dit tout haut ce que plusieurs pensaient tout bas.

«Je respecte les gens qui aiment ce style d'émission, mais je continue à dire que la perte du volet régional est regrettable.»

Le conseiller allait jusqu'à dire que l'appui qu'il a reçu laissait supposer la naissance d'un mouvement qui inciterait CHLT à reconsidérer sa grille-horaire.

Les conseillers Lise Drouin-Paquette et Laurier Cusseau, qui l'avaient secondés à la réunion de lundi, ont abondé dans le même sens. «Même si parfois les réalités sont bousculées, je n'admets pas le ton et le langage cru employés», a émis Lise Drouin-Paquette. Plus caustique, Laurier Cusseau a traité l'émission de plaie sociale et l'animateur d'extrémiste qui a toujours raison. «Si c'est ça la culture...»

24, 25 et 26 février

LES CHAMPIONNATS QUÉBÉCOIS D'ATHLÉTISME EN SALLE 1995

- 700 athlètes universitaires et civils
- 18 épreuves universitaires
- 6 concours universitaires: junior, juvénile, cadet, benjamin et minime

Entrée gratuite

Renseignements: (819) 821-7575

Parce que le cerveau peut aussi être malade

□ L'Association des dépressifs et des maniaque-dépressifs est en tournée de conférences pour démythifier la maladie mentale

Steve BERGERON Sherbrooke

Malgré les récentes découvertes, les personnes atteintes d'une maladie mentale sont encore victimes de bien des préjugés. Le plus gros, c'est sans doute celui selon lequel elles sont responsables de leur mal. Pourtant, le cerveau peut aussi être malade, au même titre que le cœur ou les poumons.

C'est ce que l'ADMD (Associa-

tion des dépressifs et des maniaque-dépressifs) essaiera de mieux faire comprendre aux Estriens lors du passage de sa tournée de conférences, le 3 mars, au CHUS.

«Même s'il y a eu d'énormes progrès depuis quelques années, notamment avec l'apparition de médicaments, il reste beaucoup à faire», admet Lina Dessureault, responsable du développement à l'ADMD. «Cette tournée veut démythifier la maladie mentale aux yeux des gens, en leur donnant une information



L'art peut être un excellent moyen de libérer des émotions lourdes à porter chez les personnes atteintes de maladies mentales. Lina Dessureault, responsable du développement à l'ADMD (Association des dépressifs et maniaque-dépressifs), le Dr Pierre Gagné, chef de la psychiatrie légale au CHUS, et Jasmin Roy, comédien et porte-parole de l'ADMD, montrent un exemple de ces œuvres d'art brut.

Téléphoto par Claude Poulin

GRATUIT!
ACHÉTEZ 1 LITRE DE SOLVANT SANS ODEUR HADE & RODIER
ET OBTENEZ GRATUITEMENT 225 ML DE SOLVANT
SANS ODEUR

SEULEMENT
8.95
Jusqu'au
28 février

L'ARTISTE PEINTRE ENR.
950, rue King Ouest
Sherbrooke
569-7706

vulgarisée.»

Deux conférences sont données dans chacune des dix villes visitées, la première s'adressant surtout aux professionnels de la santé, à qui elle donne l'heure juste sur les dernières thématiques et la situation actuelle en santé mentale. Cette conférence est prévue à 13 h.

La conférence du grand public, qui débute à 19 h, traitera de la dépression et de la maniaque-dépression, mais surtout de la façon dont ces maladies peuvent être la cause du suicide chez les jeunes. Il y aura période de questions et l'humoriste Pierre Légaré clôturera la conférence.

Maladie mentale et suicide

Quand on lui a offert le rôle de porte-parole de l'ADMD, le jeune et dynamique comédien Jasmin Roy, connu pour son rôle de Mathias dans *Chambres en ville*, et comme amateur de *L'infamelle machine du Dr V*, a accepté spontanément. «Parce que ma famille a été en butte à ce genre de maladie», explique-t-il.

Le comédien se dit particulièrement touché par l'effet des dépres-

sions chez les jeunes qui peuvent parfois conduire jusqu'au suicide.

«Ces jeunes pensent qu'ils auront mal toute leur vie. Souvent, ils camouflent leur problème et n'obtiennent aucune aide. Les préjugés les font se sentir responsables. Et vient un moment où ils ont trop de douleur...»

Jasmin Roy croit à l'urgence de mieux informer les jeunes sur ce type de maladie, et y voit même une clé pour prévenir le suicide.

Selon le Dr Pierre Gagné, chef de la psychiatrie légale au CHUS, l'Estrée est privilégiée d'avoir quatre hôpitaux qui dispensent des services en maladie mentale. «Et les gens utilisent beaucoup ces services.»

Le fait que certaines vedettes, telles Pierre Péladeau et Guy Latraverse, aient avoué être atteints de maniaque-dépression, a fait beaucoup avancer les choses. Toutefois, de nouveaux préjugés sont apparus, notamment les groupes «antipilules», qui désapprouvent l'utilisation de médicaments, comme le lithium, et contre lesquels se battent les spécialistes.

La campagne des coupons Centraide est de retour

Steve BERGERON Sherbrooke

Les coupons Centraide sont de retour pour une 8e édition! Et si tout le monde en échange au moins deux, Centraide atteindra son objectif d'un million \$, dont 42 000 \$ reviendront directement à l'Estrée.

Hier, ce sont 2 950 000 livrets de 41 coupons-rabais qui ont été lancés à travers le Québec. Chaque coupon échangé à l'achat d'un produit de consommation courante procurera 20,4 cents à Centraide, versés par les 25 manufacturiers et les trois grands de l'alimentation qui parrainent l'opération, soit Métro, Provigo et IGA, ainsi que leurs différentes bannières.

«Nos petits coupons d'entraide sont les seuls qui permettent de nourrir les gens qui ont faim, de prévenir le décrochage scolaire, de briser l'isolement et d'aider des milliers de gens à reprendre leur vie en main», a fait valoir André Dionne, de Distribution Provigo.

52 organismes en Estrie

Le directeur général de Centraide Estrie, Claude Forgues, a rapporté que 52 organismes communautaires bénéficient de l'aide de Centraide en région.

Les coupons sont valides jusqu'au 28 août.

En 1994, l'Estrée avait reçu 123 650 des 2 925 000 livrets de coupons distribués, et avait permis de recueillir 19 445 \$ des 460 000 \$ amassés lors de l'opération. Le chèque a été remis officiellement hier.

Agression gratuite dans le quartier Est

Daniel Gadbois cité à procès pour tentative de meurtre

Sherbrooke

Daniel Gadbois, âgé de 29 ans, a été cité à son procès pour répondre de tentative de meurtre contre M. Bruce Whitehead à sa descente de voiture dans un stationnement du quartier Est, le 12 janvier.

La victime avait alors subi des blessures superficielles après avoir été attaqué avec un couteau.

Le défenseur Patrick Fréchette a renoncé à l'audition de témoins à cette étape des procédures hier devant le juge Michel Côté de la Cour du Québec.

Gadbois est aussi inculpé de possession d'une arme dans un dessin dangereux et de voies de fait en utilisant un couteau.

D'après la police, un témoin non identifié s'est porté au secours de M. Whitehead en brandissant une poignée de cric dans le parking à 02 h 35.

Gadbois, qui se trouve en probation depuis le 7 octobre, n'avait pas réclamé de cautionnement lors de sa comparution à la suite d'une opposition de la poursuite.

M. Whitehead ne connaissait pas la personne l'ayant blessé au front, au nez, à une joue et à un côté.

La police avait arrêté Gadbois dans le stationnement et trouvé le couteau dans la neige non loin de là.

10^e

- Lecteur/lectrice de bulletins de nouvelles**
 Bruneau, Pierre
 Derome, Bernard
 Durivage, Simon
- Animateur/animateur d'émissions d'affaires publiques/d'informations**
 Charron, Claude
 Lépine, Jean-François
 Mongrain, Jean-Luc
- Animateur/animateur d'émissions «Talk Show»/variétés**
 Benezra, Sonia
 Brathwaite, Normand
 Coallier, Jean-Pierre
- Animateur/animateur de magazines culturels**
 Bombardier, Danièle
 Paquin, Patricia
 Plourde, Marie
- Animateur/animateur de jeux/quiz**
 Brathwaite, Normand
 Charles, Grégory
 Senay, Luc
- Animateur/animateur d'émissions de sport et lecteur/lectrice de nouvelles de sport**
 Chartrand Jr., Jean-Paul
 Pagé, Jean
 Rivard, Paul
- Artiste d'émissions humoristiques**
 Deschamps, Yvon
 Gagnon, André-Philippe
 Meunier, Claude
- Animateur/animateur d'émissions de service**
 Lamarche, Claire
 Le Bel, Lise
 Mongrain, Guy

- Animateur/animateur d'émission «Grandes entrevues»**
 Bombardier, Denise
 Payette, Lise
 Scully, Robert-Guy
- Premier rôle masculin, téléromans ou miniséries québécoises**
 Dupuis, Roy
 L'Écuyer, Patrice
 Reddy, Francis
- Premier rôle féminin, téléromans ou miniséries québécoises**
 Dorval, Anne
 Grenon, Macha
 Orsini, Marina
- Rôle de soutien masculin, téléromans ou miniséries québécoises**
 Charles, Grégory
 Drainville, Martin
 Girard, Rémy
- Rôle de soutien féminin, téléromans ou miniséries québécoises**
 Montpetit, Pascale
 Ruel, Francine
 Tougas, Marie-Soleil
- Le MetroStar (personnalité masculine)**
 Derome, Bernard
 L'Écuyer, Patrice
 Mongrain, Guy
 Mongrain, Jean-Luc
- Le MetroStar (personnalité féminine)**
 Benezra, Sonia
 Lamarche, Claire
 Orsini, Marina
- Artiste émissions jeunesse**
 Charles, Grégory
 Robitaille, André
 St-Cyr, Hugo

Cochez le nom de votre artiste préféré dans chaque catégorie. Prenez soin de cocher un seul nom par catégorie et déposez votre bulletin de vote avec votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre âge dans la boîte de tirage chez votre marchand Métro ou postez-le à l'adresse suivante avant le 24 février à minuit:
Concours MetroStar, C.P. 1700, Succursale Desjardins, Montréal (Québec) H5B 1H3. La date limite pour participer est le 25 février 1995, à la fermeture des supermarchés Métro.

Plus vous participez, plus vous augmentez vos chances de gagner. Alors, hâtez-vous de voter!

Ne manquez pas le Gala 10^e anniversaire MetroStar diffusé sur les ondes du Réseau TVA, dimanche, le 12 mars.

Ce bulletin de vote officiel vous rend admissible au concours. Pour participer, vous devez être âgé d'au moins dix-huit ans. Seuls les bulletins dûment complétés sont valables. Vous trouverez le règlement de ce concours chez votre marchand Métro participant.

NOM: _____ SEXE: F M

ADRESSE: _____

VILLE: _____ CODE POSTAL: _____

TÉLÉPHONE: _____ ÂGE: _____

10 VOYAGES DE RÊVE
AIR CANADA
pour 2 personnes à destination de Paris, Londres, Zurich, Vienne, Berlin, San Francisco, New York, la Guadeloupe, la Jamaïque ou des Bahamas, sur les ailes d'Air Canada.

10 BONS D'ACHAT
MÉTRO DE 1000\$
Vous pourriez profiter des plaisirs de la table grâce à l'un des 10 bons d'achat Métro d'une valeur de 1000\$ chacun.

VOTEZ

POUR VOS ARTISTES PRÉFÉRÉS ET COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN DES

Le CHUS écarte le fabricant recommandé par Québec

□ Les équipements de médecine nucléaire seront fournis par General Electric qui a déposé la plus basse soumission

François GOUGEON Sherbrooke



Le CHUS a finalement tranché en faveur du plus bas soumissionnaire pour l'achat d'équipement de type gamma-caméra en médecine nucléaire, soit General Electric, plutôt que de la part d'un fabricant de Lachine, au Québec.

Le conseil d'administration de l'établissement hospitalier de Fleurimont, à sa réunion d'hier, a décidé d'accorder ce contrat à General Electric, au coût de 533 000 \$. Le groupe que le gouvernement du Québec voulait privilégier, Park Systèmes Médicaux, aurait nécessité des déboursés de près de 80 000 \$ de plus.

En donnant ces précisions, le directeur général du CHUS, Normand Simoneau, a indiqué que l'analyse finale des soumissions a permis d'identifier General Electric comme étant le fournisseur le moins cher. Avant cela, le CHUS pensait arrêter son choix sur de l'équipement produit par la société israélienne Elscint. «Mais l'analyse finale nous a montré que le coût, avec Elscint, reviendrait à 572 000 \$. On a donc privilégié le plus bas soumissionnaire conforme, soit General Electric», a dit M. Simoneau.

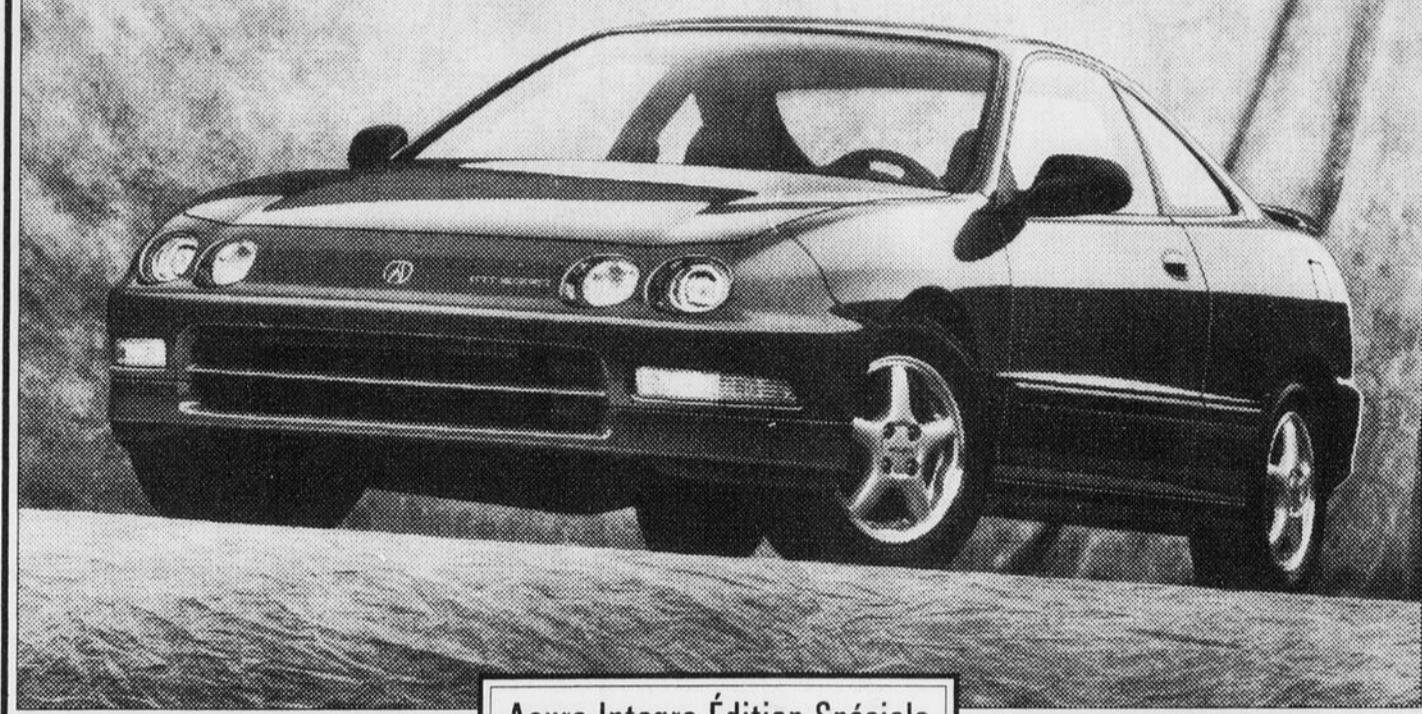
On se souviendra de la polémique engagée dans ce dossier quand, voilà trois semaines, le ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie (MICST) était intervenu dans le processus d'analyse des soumissions lancées conjointement par le CHUS et les hôpitaux de Drummondville et de Sorel. Le ministre dirigé par Daniel Paillé cherchait alors à faire valoir des arguments pour que le consortium arrête son choix sur la compagnie Park Systèmes Médicaux, de Lachine, notamment pour des

Si le CHUS avait retenu la compagnie de Lachine que Québec voulait privilégier, il aurait dû ajouter 80 000 \$ aux 533 000 \$ qu'il devra déboursier pour acquérir de nouveaux équipements, a expliqué le directeur général du CHUS, Normand Simoneau.

motifs d'encouragement d'une compagnie québécoise.

Au CHUS, M. Simoneau avait carrément qualifié cette intervention d'«ingérence politique»; ce qu'avait vivement nié le ministre Paillé, soutenant que l'objectif de son ministère était seulement de faire la promotion de produits et d'entreprises du Québec. Il était convenu que la décision finale appartenait au conseil d'administration des établissements concernés.

Le goût des sensations fortes?



Acura Integra Édition Spéciale

18 495\$. 288\$/mois* Pour une conduite des plus stimulantes, goûtez au coupé Integra ES. En plus d'un puissant moteur DACT de 142 ch, deux coussins pneumatiques (SRS), chaîne AM/FM stéréo avec lecteur de cassette, lave-glaces, antenne et rétroviseurs électriques (seulement quelques-uns de ses raffinements), vous obtiendrez toute une série d'accessoires spéciaux. Comme des roues en alliage d'aluminium de 14 po., un becquet arrière aérodynamique et, bien entendu, la grille Édition Spéciale. Rendez-vous au plus vite chez votre concessionnaire Acura. Parce qu'aujourd'hui, plein de connaisseurs recherchent les sensations fortes.



ACURA



* Ce tarif de location-bail est de 48 mois à 288\$/mois (total des paiements de 13824\$), pour le modèle INTEGRA RS Édition Spéciale 1995 (Modèle DC434S). Un acompte de 2 170\$, un paiement mensuel et un dépôt de sécurité sont requis. Allocation de 96 000 km (frais de 0,06\$ par km supplémentaire) Sujet à l'approbation du crédit. Taxes, transport, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin des 48 mois, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc.

4900, boul. Bourque, Rock Forest 564-8909

02403

- Lifting non chirurgical
- Masque modelant
- Algotherme
- Electrolyse

CENTRE D'ESTHÉTIQUE
Lise Gaudet

Il nous fera plaisir de vous recevoir

Vos hôtes:
Lise Gaudet
Christine Batrie

À l'achat de 1 heure d'électrolyse obtenez en 15 minutes gratuites (aiguille en sus)

À l'achat de 3 traitements de masques modelants obtenez en 1 gratuit Valeur de 45\$

NOUVEAU

Produits Dermophyl

Lait - lotion: 12\$

Crème-visage: 20\$

952 A, rue King Ouest...564-1400

02160

Avant-projet de loi sur la souveraineté du Québec

Il y a parfois des occasions qu'il ne faut pas rater. Parce qu'elles ne se représenteront plus. Jamais.

La Commission des jeunes sur l'avenir du Québec vous permet de dire ce que vous êtes et ce que vous voulez devenir. À moins que vous ne préfériez laisser vos parents décider à votre place.

Que ce soit pour vous exprimer, pour écouter, pour questionner ou simplement pour dire que vous existez, vous devez participer.

SHERBROOKE Le vendredi, 24 février, 19 h
Casse-croûte, Pavillon Albert-Leblanc
de l'Université de Sherbrooke

Si vous ne voulez pas décider de votre avenir,
c'est pas si grave... Vos parents décideront pour vous.

Pour rejoindre sans frais votre commission : 1 800 381-5498.
Des téléphonistes peuvent recevoir vos appels de 8 h à 22 h, sept jours par semaine.
Télécopieur : 1 800 382-5498 Internet : rcea@cam.org

Pour que
tout le monde
ait son mot à dire

Québec

74172

Éditorial

La Tribune

Raymond Tardif, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste en chef adjoint

Trop de monde en prison?

Certains juges ont mal réagi aux propos du ministre québécois de la Justice et de la Sécurité publique qui laissait récemment entendre que les tribunaux envoient trop de monde en prison.

On comprend que la déclaration de Serge Ménard puisse les déranger.



Roch BILODEAU

D'abord, parce qu'elle peut être perçue comme un empiètement du pouvoir politique sur le pouvoir judiciaire. Et puis, surtout, parce que les juges appliquent simplement les peines qui sont prévues par la loi. Mais probablement que le ministre cherchait moins à remettre en cause l'attitude des magistrats que les orientations mêmes de notre régime pénal. Et si c'est le cas, nous avons tous intérêt à participer à sa réflexion, les juges y compris.

Pourquoi? Pour au moins deux bonnes raisons. Premièrement, parce que nos prisons sont surpeuplées, ce qui crée souvent des situations explosives, comme à Bordeaux présentement. Deuxièmement, parce que l'emprisonnement coûte terriblement cher aux contribuables sans toujours constituer la meilleure solution.

Le ministre soutient que le taux d'incarcération au Québec a augmenté de 45 pour cent en cinq ans. C'est énorme. Et fort inquiétant compte tenu des coûts. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. Mais, fait incontestable, on a criminalisé beaucoup d'actes qui ne l'étaient pas auparavant ou, en tout cas, pas autant; pensons seulement à toutes les formes de délits sexuels, à la violence conjugale et à l'ébriété au volant.

Personne ne peut raisonnablement remettre en question ces décisions qui traduisent des choix et des valeurs de société. Mais on ne peut par ailleurs ignorer les pressions additionnelles qu'elles exercent sur notre système carcéral. Or, si l'on considère que les coupables de ces gestes-là doivent être isolés en prison, probablement à juste raison dans bien des cas, il faudrait peut-être trouver de nouvelles formules de punitions pour d'autres qui n'ont pas forcément à s'y retrouver.

Il y en a beaucoup, c'est évident. Ceux qui ne constituent pas un danger pour la société seraient bien plus utiles et bien moins coûteux à la communauté s'ils étaient condamnés à quelque forme de travaux plutôt qu'à l'emprisonnement. Ça se fait déjà, bien entendu, mais pas suffisamment. Dans le contexte actuel de surpopulation carcérale et de déficit gouvernemental, avouons qu'il est particulièrement aberrant que le non-paiement d'amendes reliées au code de la route puisse mener derrière les barreaux.

Entendons-nous: les criminels véritablement dangereux doivent être absolument tenus à l'écart, non seulement à cause de la menace qu'ils représentent, mais aussi parce qu'il ne peut y avoir de véritable sentiment de justice dans la communauté sans une forme adéquate de punition. Et puis, de récents événements ont montré que les critères de libération conditionnelle peuvent parfois être trop éléments.

Reste que les fonds publics consacrés à l'incarcération de citoyens non dangereux sont autant de ressources qui seraient indispensables au contrôle et à la réhabilitation des véritables criminels. C'est pourquoi il faut punir intelligemment, avec le discernement et les nuances nécessaires.

Si c'est ça que le ministre Ménard vise, il mérite pleinement l'appui de la population. Et de la magistrature.

Bon anniversaire!

Bon 85^e anniversaire à La Tribune ainsi qu'aux femmes et aux hommes qui composent votre équipe.

Christine Sobolewski
Secrétaire

Merci d'être là!

Pierre-Gilles Pilette
Pour Forum Emploi EstrieL'Université Bishop's
Par Bruce Stevenson

Le Centre pour Femmes immigrantes de Sherbrooke désire à l'occasion des 85 années de vie du journal La Tribune rendre hommage à tous ses journalistes et à son personnel. Nous voulons souligner particulièrement les efforts de ce grand journal estrien qui a toujours soutenu et fait connaître, avec respect et intelligence, les idées, les préoccupations et les rêves de nos membres, en accordant une place importante aux communautés culturelles de la région.

La Tribune a su mettre en valeur l'aspect interculturel qui caractérise de plus en plus Sherbrooke et les environs en reconnaissant les gens venus d'ailleurs afin que leurs nouveaux concitoyens puissent ainsi mieux les aimer.

Les femmes immigrantes souhaitent à La Tribune longue vie et succès au service de notre région.

Au nom du conseil d'administration et des membres
Teresa Bassaletti
Présidente

Le président du Club Rotary de Sherbrooke, M. Michel Fugère, et les membres du club vous transmettent toutes nos félicitations pour le 85^e anniversaire de La Tribune.

Les membres ont souligné le fait que le colonel Lévesque, votre premier camelot, a été un de nos anciens présidents; de plus, sur une des photos d'archive, nous reconnaissons un membre de longue date, M. François Vaillancourt, qui a eu une longue carrière au sein de votre organisation.

Nous voulons vous féliciter et vous remercier pour votre vocation sociale régionale et d'avoir été un excellent citoyen corporatif de Sherbrooke durant toutes ces années.

Nous avons été choqués par votre support depuis nombre d'années et nous profitons aussi de l'occasion pour vous en remercier.

Meilleures salutations!

Joyeux anniversaire au journal La Tribune! Toujours une aussi longue vie à notre quotidien régional, le reflet de tous les Estriens et Estriennes. Continuez votre beau et bon travail!

Bravo pour ces 85 années et nous vous en souhaitons autant pour l'avenir.

Serge Fournier
Responsable des communications au service de police municipale de Sherbrooke

L'Association de paralysie cérébrale se joint aux lecteurs du journal La Tribune pour vous offrir ses plus sincères félicitations à l'occasion de son 85^e anniversaire de publication.

Nous souhaitons longue vie à votre quotidien, instrument non seulement d'information, mais aussi de sensibilisation et de promotion des organismes du milieu.

De plus, nous désirons souligner l'engagement social de votre journal, spécialement envers les personnes handicapées.

Michel Larochelle
Directeur régional, Estrie
L'Association de paralysie cérébrale du Québec

LE RETOUR DE LUCIEN BOUCHARD...



QUESTION DU JOUR

Qu'est-ce qui vous plaît le plus et... et le moins dans La Tribune?



Lyne Raymond, Fleurimont:
«J'aime l'actualité mondiale et je me tiens à jour avec les articles de sports. Pour moi, avoir le cahier Arts et spectacles le samedi, c'est sacré. Dans l'ensemble, je trouve que c'est un bon journal.»



Pierre Dutil, Deauville:
«En ce moment je suis en recherche d'emploi, alors c'est les petites annonces. Mais je trouve qu'il y a de plus en plus de pubs d'auto, et qu'elles prennent trop de place, parfois toute la page.»



Lise Thibault, Sherbrooke:
«J'aime bien les chroniques régionales et c'est important pour moi de lire la nécrologie. Il n'y a pas vraiment de choses qui me déplaisent, mais il me faut mon journal très tôt le matin, sinon je ne serais pas abonnée.»



Jean-François Paradis, Weedon:
«Pour moi, c'est les sports, tant en région qu'au professionnel. Depuis la fin de la grève, je m'en donne à cœur joie. Mais quand il s'agit de politique, alors là, tu me perds.»



Pierre Larose, Sherbrooke:
«Le volet régional est très bon, mais parfois, cela devient trop local. Par contre, je suis un fanatique des mots-mystère.»

TRIBUNE LIBRE

Garon et les universités

Notre ministre de l'Éducation n'y va pas avec le dos de la cuillère dans ses récentes critiques sur l'enseignement universitaire. J'ai lu dans les journaux les réactions des éditorialistes des «columnists» et je constate que la forme des commentaires de M. Garon ne leur plaît pas. Sur le fond, on ne commente pas beaucoup mis à part les critiques sur le profil un peu échevelé des envolées du député de Lévis.

Pourtant, il me semble que l'immobilisme que nous offrent nos chers universitaires depuis trop longtemps mérite que les influences médiatiques reconnaissent l'à-propos des «sorties» du ministre. Je reconnais qu'il en met plus que le client en demande mais je préfère de beaucoup la couleur et la substance des allocutions de Jean Garon aux tièdes et vides élocutions de la plupart des politiciens qui nous gouvernent.

«Il n'a pas consulté les recteurs».

«Il devance les états généraux». «Il porte de gros jugements sans faire de nuances». Bien voyons donc!

Depuis quand consulter les têtes dirigeantes des entreprises (ils sont les gardiens de l'image corporative de leur entreprise) devient-il beaucoup plus important qu'une bonne tournée sur le «plancher des vaches»?

Bien situer quels sont les sujets à discuter aux états généraux veut-il dire que tout est déjà décidé?

N'est-il pas mieux de faire des nuances à la fin des processus plutôt qu'au début?

Je suis de ceux qui croient qu'il nous faut en éducation, plus de vigueur dans les échanges et pourquoi pas, en commençant par les politiciens. Lorsqu'il traitera d'enseignement secondaire, je serai probablement plus sensible face aux discours de M. Garon mais je me dis que d'où je suis placé, il importe que je souligne l'importance

de la démarche, sur la forme et sur le fond, de notre ministre qui pour une fois, n'est pas un de ces «drabes technocrates».

J'ai rencontré M. Garon à Sherbrooke lors du dernier congrès des éducateurs physiques et j'ai constaté que ses oreilles étaient plus ouvertes aux gens ne portant pas nécessairement les plus grands titres. Que cela l'honore ou pas, il n'en demeure pas moins qu'il a parlé de l'Université de Sherbrooke en bien et il ne semble pas avoir changé d'idée lorsqu'il en parle de Québec!

Enfin, voici quelques idées avancées par M. Garon sur lesquelles

nous devrions tous fonder de grands espoirs pour plus d'efficacité dans l'enseignement universitaire:

... augmenter la concurrence entre les universités;

... spécialiser davantage ces dernières;

... s'assurer que les fonds déjà engagés dans ce système soient bien utilisés et surtout que les professeurs payés pour enseigner, enseignent (on touche ici à toute la problématique des conventions collectives en «béton» de cette catégorie de travailleurs;

... décentraliser vers les facultés.

Mon expertise se situe davantage au secondaire, je l'admets! Cependant, je ne peux qu'appuyer le courage politique d'un homme qui n'a sûrement pas toutes les réponses mais qui ose enfin briser l'inertie qui atteint trop souvent nos meneurs.

Mario Asselin
Directeur, Collège Rivier
Coaticook

Génération insouciance?

Bien juste et courageux le point de vue exprimé par Charles Vincent, dans La Tribune du jeudi 16 février dernier. Son jugement sur «sa génération» me ravit et me désole à la fois. Certain(e)s de «ma génération» seront d'accord pour dire que les jeunes d'aujourd'hui sont «frivoles».

Les étiquettes que M. Vincent

accorde aux jeunes (le silence, l'insouciance, etc.) ne conviennent pas seulement à sa génération. Dans notre société, sans égard à l'âge et au sexe, où sont les leaders courageux, les visionnaires engagés et les politiciens hasardeux? Pas surprenant que l'on piétine et tourne en rond dans un cadre politique désuet et sclérosé. Les idéaux politiques (si tant est qu'on puisse encore en trou-

ver!) sont bien pâles et bien fragiles face aux enjeux de notre temps...

Certes, ce n'est pas avec la facilité que l'on forme un homme ou une femme; ce n'est pas avec des politiques à courte vue que l'on fait avancer une communauté; ce n'est pas avec des promesses pompeuses que l'on façonne un pays.

«À l'aube de grands bouleverse-

ments», si on ne peut compter sur les jeunes, qu'advient-il de la société dont nous rêvons tous? C'est vrai qu'il leur faudra «prendre les bouchées doubles», peut-être à cause de l'incurie ou de l'insouciance de leurs aînés.

Jean-Claude Guimond
Saint-François-Xavier

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administrationJacques Pronovost
Rédacteur en chefStéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
DirecteurAlain LeClerc
Jacelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
DirecteurAndré Roberge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
ContrôleurJulienne Poulin
Gerante du crédit

TIRAGE

Pierre Dubois
DirecteurAndré Custeau
Adjoint au directeur

Mgr Gaumond, successeur de Mgr Fortier

Un pasteur «confiant et plein d'espérance»

Steve BERGERON
Sherbrooke

Je suis confiant et plein d'espérance.

Calme, souriant, avec cet air paisible et serein que l'on retrouve souvent chez les hommes d'Église, Mgr André Gaumond, celui qui succédera cette année à Mgr Jean-Marie Fortier à la tête de l'archidiocèse de Sherbrooke, est venu une première fois visiter sa nouvelle région d'adoption.

«À part quelques visites, j'ai eu très peu de contact avec cette région. C'est donc quelque chose de nouveau.»

Et ce ne sera pas la seule chose. Mgr Gaumond se prépare à diriger un diocèse trois fois plus peuplé que son précédent, dont près de la moitié vit en milieu urbain, et qui comporte une bonne part d'anglophones. Sans oublier le défi des années futures, avec une pratique religieuse qui diminue, diminue...

Défi? Oui...angoisse? Non.

Car Mgr Gaumond, âgé de 58 ans, dit connaître la tâche, qu'il exerce depuis dix ans dans le diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, celle du pasteur, du rassembleur. Il a le cœur à la présence, au sein de son diocèse, d'une Église partenaire et aidante.

«Je crois être fondamentalement un professeur, un métier que j'ai déjà exercé. C'est-à-dire que ma mission est d'expliquer une portion du réel, mais aussi d'entretenir des relations avec les personnes pour chercher et faire pousser ce qu'elles portent.»

Et il a aussi l'espérance. «Qui aurait dit il y a quelques années, malgré la baisse de la pratique, que se lèveraient autant de baptisés laïques qui s'engageraient dans leur communauté?»



Téléphoto, Claude Poulin

Quand on demande à Mgr André Gaumond s'il est plutôt progressiste ou conservateur, il répond sagement être à la recherche des équilibres.

Quand on lui pose la question s'il est plutôt progressiste ou conservateur, il répond sagement être à la recherche des équilibres.

Il s'en est fallu de peu pour que ce soit Mgr Fortier lui-même qui fasse son ordination, le 27 mai 1961. Licencié de théologie de l'Université Saint-Paul à Ottawa et en philosophie de l'Institut catholique de Paris, Mgr Gaumond demeure un homme simple. Surtout, il est demeuré très prêt de la nature. Travailler en forêt, c'est un des ses loisirs favoris. Et il avoue aimer beaucoup le golf, au point de toujours trainer son sac dans le coffre de l'auto, au cas où il aurait le temps...

«Justement, il y en a plusieurs ici, des terrains de golf.»

«Oui, et ça ne me déplaît pas du tout!»

Mgr Gaumond sera accueilli officiellement par ses nouvelles ouailles le 11 avril, lors de la messe charismatique. Il s'installera définitivement à Sherbrooke la semaine suivante, en tant que coadjuteur de Mgr Fortier, et prendra le temps de mieux connaître son nouveau diocèse. Il remplacera Mgr Fortier quand ce dernier quittera son poste.

Un départ annoncé

Même s'il s'en remet au jugement de son supérieur le pape Jean-Paul II, ce n'est pas sans tiraillements que Mgr Fortier quittera son poste d'archevêque, après 27 années de liens avec les fidèles estriens. «Mais c'est dangereux de s'agripper», dit-il.

Selon le Code du droit canonique, Mgr Fortier, qui atteindra l'âge de 75 ans le 1er juillet prochain, présentera sa renonciation à son office au saint Père, qui décidera alors du moment exact de son départ.

Mgr Fortier ne sait pas encore s'il demeurera dans le diocèse après sa démission, mais une chose est sûre, son engagement dans l'Église ne faiblira pas. Un projet? «J'aimerais faire de la pastorale dans les paroisses.»

SUPER SPÉCIAL

La place du cadeau

LE CACHE POT

SERVIETTES DE BAIN
Unies, 100% coton

Premier ensemble à prix régulier, obtenez le deuxième à

50% DE RABAIS

LE CACHE POT

Information: 564-2965

LES Tournelles 3025 rue King Ouest Sherbrooke

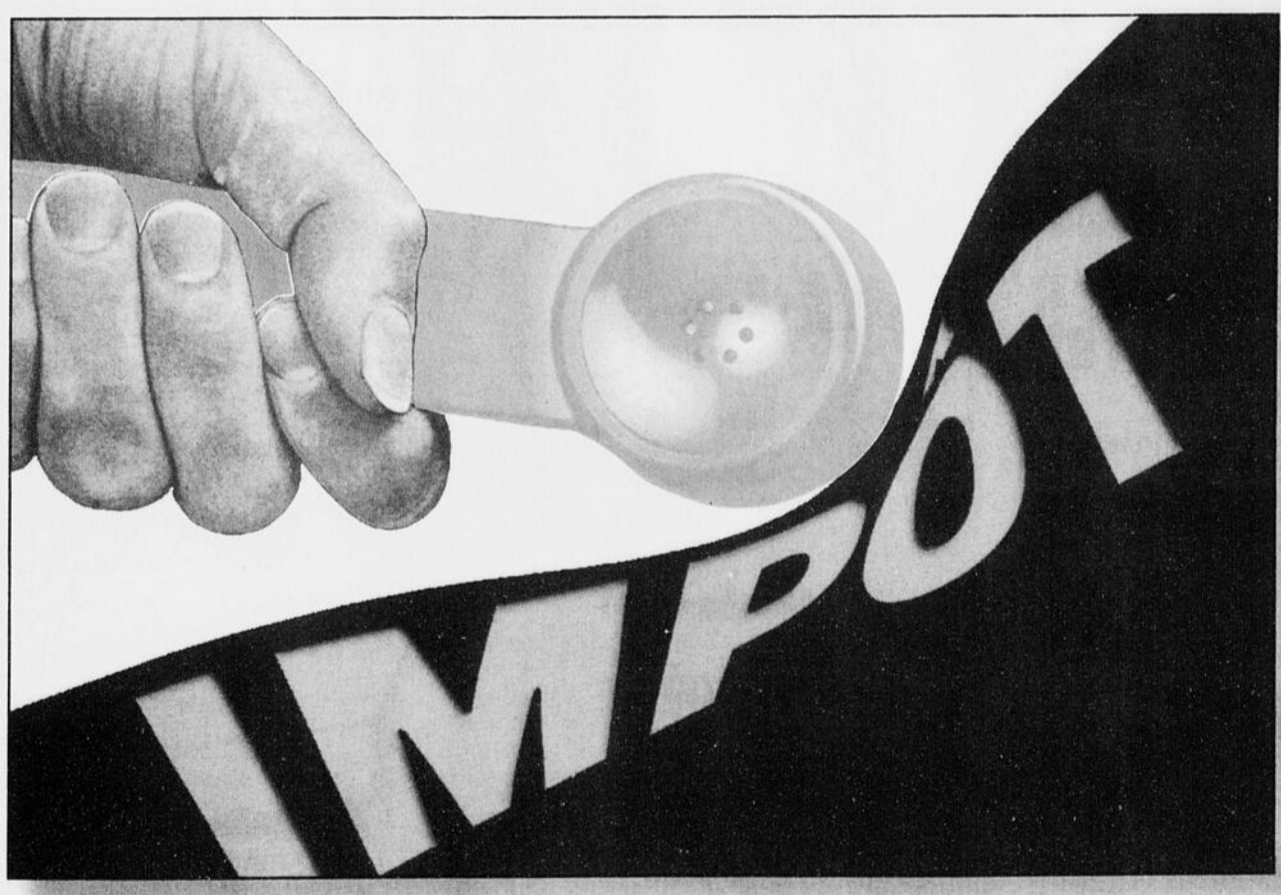
02412

LE SEUL REER

qui vous permet d'économiser

2 fois plus d'impôt...

en plus de créer et maintenir des milliers d'emplois au Québec.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE

(819) 829-FONDS

(8 1 9) 8 2 9 - 3 6 6 3

1 800 567-FONDS

LE
FONDS
DE SOLIDARITÉ
DES TRAVAILLEURS
DU QUÉBEC (FTQ)

EFFICACITÉ PROFESSIONNELLE!



MICRO-BOUTIQUE
62.18\$
PAR MOIS
CREDIT-BAIL P.M.E.

1615 \$

Ordinateur Macintosh LC475 et Moniteur Apple 14 po. ColorPlus
 Processeur 68LC040 25 MHz • 4 Mo de mémoire vive extensible à 36 Mo • Disque rigide interne de 250 Mo • Moniteur 14 po. couleur Apple ColorPlus • Lecteur interne 3 po 1/2 de 1,44 Mo • ClarisWorks 2.1 GRATUIT • Clavier AppleDesign et souris • Garantie AppleCare de 1 an.

375 \$

A L'ACHAT D'UN LC 630



Imprimante Apple StyleWriter II
 • Technologie de jet d'encre • Résolution de 360 ppp • Vitesse de 1 à 2 ppm.

Découvrez un nombre incroyable de spéciaux en boutique!

MONTRÉAL
6615 avenue du Parc
(514) 270-9206

LONGUEUIL
93 rue St-Charles Ouest
(514) 674-6253

AILLEURS au QUÉBEC
1 800 263-4477

MICRO BOUTIQUE
Centres de l'informatique

Concessionnaire autorisé

SHERBROOKE
2445 rue King Ouest
(819) 564-4644

*Offre pour les entreprises seulement, sous réserve de l'approbation de crédit. Basé sur un crédit-qual de 30 mois, taxes en sus. Option d'achat à la fin de \$10. Taxes en sus. Micro-Boutique vous garantit le meilleur prix. Les produits comparés doivent être identiques. Conditions en boutique. Quantités limitées. Les Acheteurs annoncés peuvent offrir de plus de choix. Poursuite à changement sans préavis. Macintosh est une marque de commerce d'Apple Computer, Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer, Inc.

PAYEZ en OCTOBRE '95

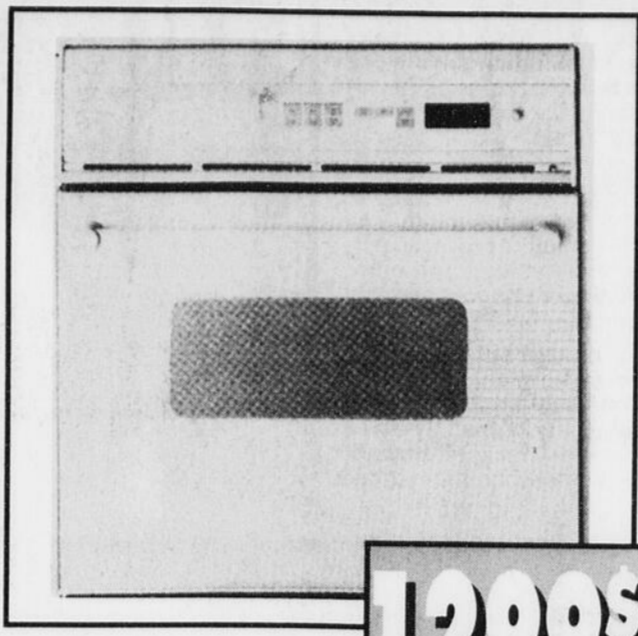
- ✓ AUCUN DÉPÔT
- ✓ NI PAIEMENT
- ✓ NI INTÉRÊT

- Sans frais d'administration • Sans supplément
- Sans frais caché sur TOUS LES PRODUITS EN MAGASIN



Les certificats cadeaux Brault & Martineau...une façon originale de faire plaisir!

LIVRAISON GRATUITE!
PARTOUT AU QUÉBEC
même le dimanche!



JENN-AIR
FOUR ENCASTRABLE
1299\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

- Touches électroniques
- Autonettoyant à convection



Magic Chef
LAVEUSE SÈCHEUSE
899\$ la paire
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

- 4 programmes de lavage
- Programme de séchage
- 3 choix de température



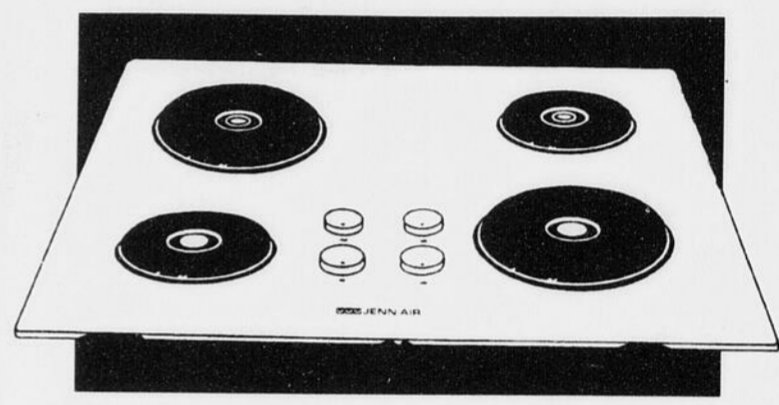
Magic Chef
RÉFRIGÉRATEUR 16.5 PI.CU.
499\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

- 2 tablettes pleine largeur
- 2 bacs - Roulettes



SHARP
MICRO-ONDES 0,6 PI CU
97\$
1 PAR CLIENT

- 600 watts
- Décongélation «Express»
- Touches pour breuvage et maïs soufflé



JENN-AIR
SURFACE DE CUISSON
599\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

- En verre tempé blanc
- Ronds en fonte



Magic Chef
CUISINIÈRE 30 PO
599\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

- Four à nettoyage facile
- Horloge avec minuterie électronique
- Eclairage fluorescent



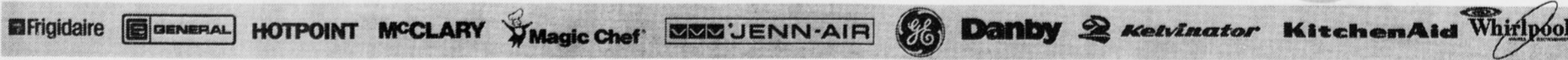
FRIGIDAIRE
LAVE-VAISSELLE ENCASTRABLE
399\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

- Style Ultra
- Ultra silencieux
- Système de lavage 3 niveaux avec tourelle fixe
- Lavage ultrapuissant
- Départ différé



Danby
CONGÉLATEUR ARMOIRE 5 PI CU
249\$
SERVICE ET LIVRAISON GRATUITS

- Charnière reversible
- Lampe témoin/et avertissement
- Bouton de surgélation



BRAULT & MARTINEAU

la ou la qualité n'est pas un obstacle aux bas prix!

4275, BOUL. BOURQUE, ROCK FOREST
562-4242 1-800-267-4240

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 octobre 1995.

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9h30 à 18h
Mer.-Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Sam. 9h à 17h
Dim. 11h à 17h

LIVRAISON GRATUITE!
même le dimanche!

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

